

AB



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception 16/11/2016	Dossier complet le	N° d'enregistrement 2016-ARB-DP-00215

1. Intitulé du projet

aménagement de la zone de la Transmillière

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique
 Nom **FAYOLLE** Prénom **Christian**

2.2 Personne morale
 Dénomination ou raison sociale **commune de SAINT MARTIN LA PLAINE**
 Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale **Christian FAYOLLE, maire Cécile SURY, directrice des services**
 RCS / SIRET **214 202 590 000 11** Forme juridique **collectivité territoriale**

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
33* création d'une SHON supérieure à 10 000 m ² et inférieure à 40 000m ² et dont le terrain d'assiette ne couvre pas une superficie supérieure à 10 hectares.	aménagement d'un tènement de 2.6 hectares environ à proximité immédiate du centre bourg.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

projet d'aménagement d'environ 2.6 hectares a proximité immédiate du centre bourg, entre un secteur urbain dense et une zone pavillonnaire.
 L'opération doit permettre la création d'habitat (environ 80 logements dont une part de logements sociaux) et éventuellement quelques commerces en rez de chaussée des constructions.

4.2 Objectifs du projet

L'aménagement du secteur de la Transmillière doit permettre à la commune de maintenir le niveau de sa population actuelle et de maîtriser son développement. Ce secteur a fait l'objet d'une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) dans le PLU de la commune.

Les objectifs poursuivis du projet sont:

- * une amélioration de la desserte du quartier et du stationnement
- * un développement de l'habitat par une programmation mixte qui doit s'inscrire dans la continuité de l'existant
- * une densification du centre bourg
- * le soutien à l'activité économique par la création éventuelle de locaux d'activités en rez de chaussée des constructions.
- * la sécurisation des accès à l'école privée notamment par la création d'un chemin piéton

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

L'aménagement de la zone d'habitat comprendra

- *des travaux de terrassement puis de viabilisation
- * la création de réseaux divers et de voiries

les travaux s'achèveront par des aménagements paysagers et par la création d'espaces publics (cheminements piétons paysagers.)

La réalisation de l'ensemble de l'opération s'étendra sur 6 ans au moins.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

A l'issue des travaux, la commune de SAINT MARTIN LA PLAINE et la communauté urbaine ,selon leurs compétences respectives, assureront la gestion et l'entretien des voiries, des réseaux eau potable et assainissement, du réseau d'éclairage public et des espaces verts.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- 1- dossier de déclaration Loi sur L'eau
- 2- création d'une ZAC en 2017

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

étude au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact avant travaux de construction

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Opération de 2.6 hectares	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

entre les voies suivantes:

- * rue de la Transmillière
- * rue Béthenod
- * rue des Ecoles
- * rue du Patuel
- * rue du 19 mars 62

sur la commune de
SAINT MARTIN LA PLAINE
42800

Coordonnées géographiques¹

Long. 45 ° 54 ' 69 " 88 Lat. 4 ° 59 ' 48 " 55

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

commune de SAINT MARTIN LA PLAINE uniquement

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

- les parcelles concernées sont actuellement
- * dévolues à l'habitation
 - * dévolues à l'industrie
 - * en friche (ancien terrain agricole)

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU approuvé le 22 mars 2007
modification n°1 approuvée le 21 octobre 2015
révision simplifiée approuvée le 21 octobre 2015
Le projet d'aménagement se situe en zone UC, zone centrale majoritairement pavillonnaire. le secteur autorise sous certaines conditions les occupations et utilisations suivantes:

- * les activités qu'elles relèvent ou non du régime des installations classées sauf celles à l'origine de nuisances pour le voisinage
- * les constructions à usage d'habitation sous réserve de respect des servitudes de mixité sociale
- * les installations classées nécessaires à la vie et à la commodité des habitants
- * les affouillements et exhaussements de sols nécessaires à la vie de occupants, notamment pour la gestion des eaux pluviales
- * les entrepôts de moins de 150m²

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Utilisation d'eau potable depuis le réseau communal pour l'alimentation des logements et activités
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	du fait de la topographie du terrain, les travaux nécessiteront des terrassements susceptibles de générer des écoulements d'eau. ceux-ci seront drainés.
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	modification du paysage Impact du projet sur la flore et la faune des parcelles en friche
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

les parcelles anciennement dévolues à l'activité agricole sont en friche depuis 15 ans.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>émissions lumineuses de l'éclairage public uniquement</p>
<p>Pollutions</p>	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>l'aménagement aura pour conséquence de diminuer les infiltrations d'eaux pluviales et d'augmenter les débits d'eau usée acheminée vers les réseaux d'assainissement existant.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Patrimoine / Cadre de vie / Population</p>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

ce projet d'aménagement pourrait être dispensé de l'étude d'impact dans la mesure où les parcelles concernées sont situées en centre bourg de la commune, certaines étant déjà construites. De plus le projet n'engendre pas de pollution particulière, autre que celle engendrée par l'habitat.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

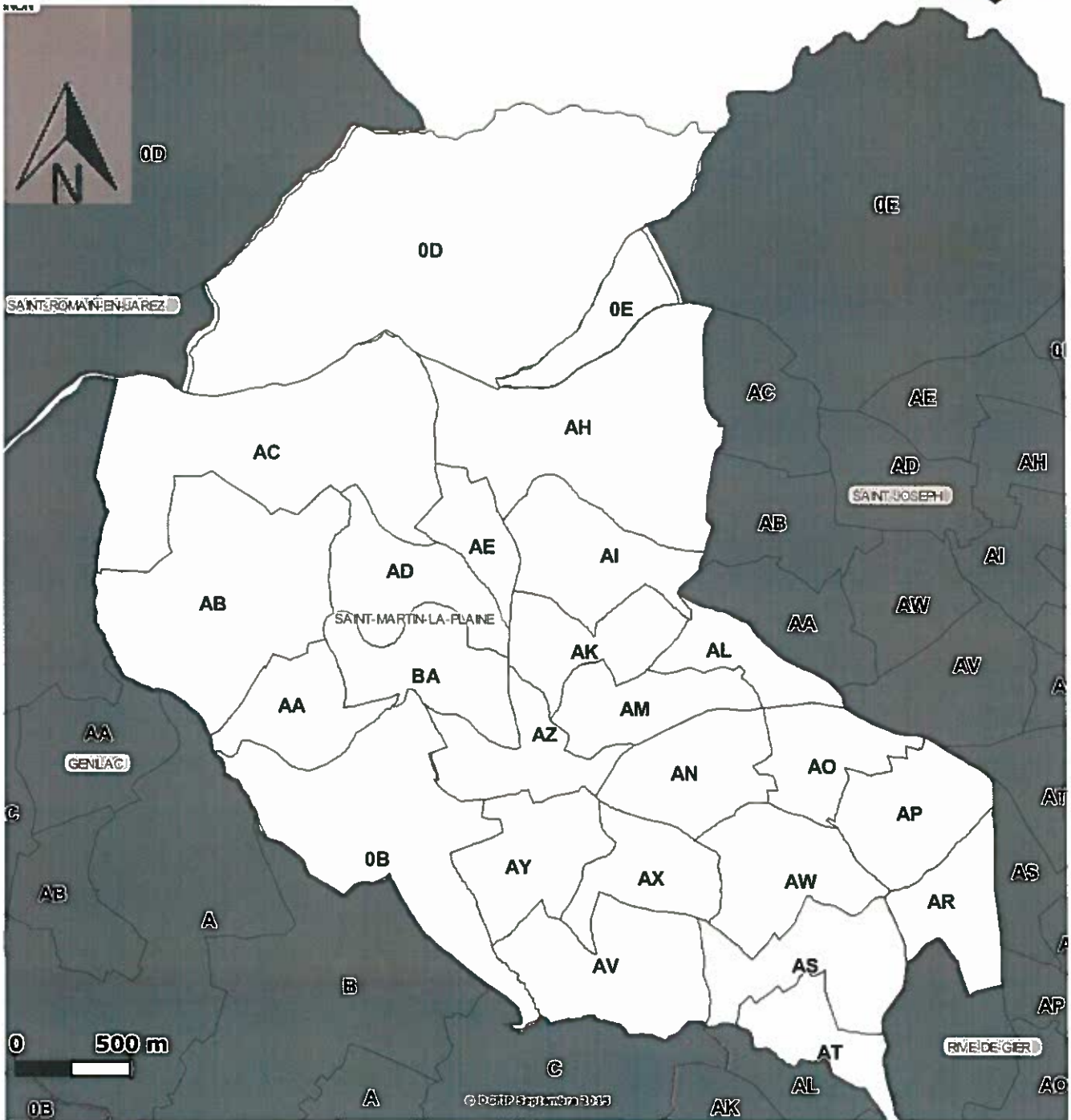
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à SAINT MARTIN LA PLAINE le, 16 novembre 2016

Signature

le Maire
Christian FAYOLLE





Légende	
	Section cadastrale

Commune de SAINT MARTIN LA PLAINE

Demande d'examen au cas par cas

Annexe 3

Photo 1/6 :



Photo 2/6 :



Photo 3/6

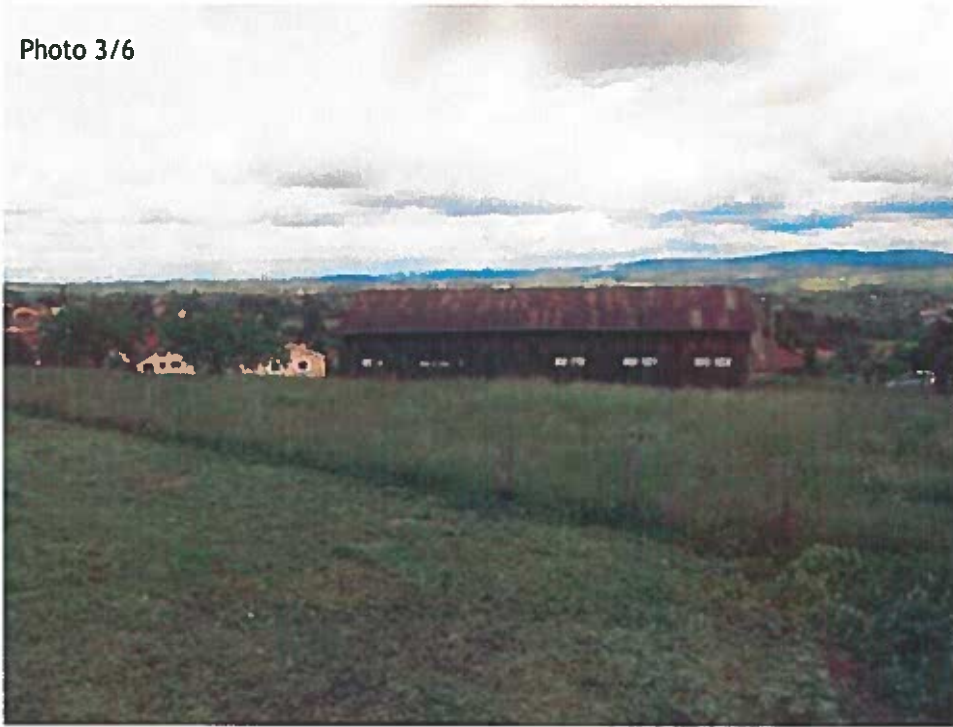


Photo 4/6



Photo 5/6 :



Photo 6/6





PLAN AMENAGEMENT - Ech: 1/1000

0 100m



GéoLoire42
Date de création: 15/11/2016

